

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

COMMENT AIDER SON PARENT DANS LE DÉNI ?

Par **Profil supprimé** Posté le 02/11/2018 à 13h02

Bonjour à tous,

Je m'apprête à percer un secret de famille vieux de plus de 20 ans. L'alcool a toujours été un sujet tabou, et pourtant, il a toujours été présent dans notre quotidien. J'ai 25 ans, et aussi loin que je me souviens, ma mère a toujours eu un problème avec l'alcool.

Ce que j'ai toujours trouvé curieux, c'est que dans ma représentation de l'alcoolisme, la personne s'enfonçait de plus en plus pour finir chacun de ses jours ivre. Hors, ma mère réussit à arrêter de boire d'elle-même lorsque mon père menace de divorser, ou que ses crises sont trop intenses pour que nous puissions le supporter. Elle arrête, parfois même pendant plusieurs mois. Pour retomber de plus belle. Je ne compte plus les promesses "je vais arrêter de boire"; "je vais devenir une meilleure maman, j'ai été un monstre".

Jusqu'à présent, elle n'était jamais, ou très rarement alcoolisée le jour. Mais à peine rentrée du travail..... si bien que ma petite sœur et moi disons souvent que nous avons une maman du jour, et une maman de la nuit. Et la maman de la nuit a passé toute notre vie à nous dire des atrocités. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai dû la porter pour l'aider à se relever, le nombre de fois où j'ai caché, vidé l'alcool, pleuré, supplié, parlé.

Nous avons l'impression d'avoir tout essayé, mais rien n'y fait. Elle reste persuadée qu'elle peut s'arrêter de boire quand elle le veut, et qu'elle n'a aucun problème avec l'alcool. Tout est toujours de notre faute de toute façon, nous sommes les fous dans l'histoire 😊.

J'ai toujours pensé que tout le monde savait à son boulot. L'une de ses collègues (j'étais très amie avec sa fille), ma mère posé la question un jour. En guise de réponse, j'ai fondu en larmes. J'avais 13 ans, j'avais honte. Pourtant elle n'a jamais été inquiétée au boulot. Enfin, jusqu'à maintenant. Elle a été renvoyée chez elle car en état d'ébriété sur son lieu de travail. Elle risque le licenciement.

Elle a fait 2 infarctus (à cause du tabac selon les médecins). Elle a arrêté de fumer pendant 1 ou 2 ans. Puis a repris.

Hier, elle a atteint un stade inquiétant. Elle a commencé à boire dès le matin. Vers 20h elle était dans un état proche du coma éthylique. Nous l'avons filmé, nous voulions une preuve cette fois-ci, qu'elle ne pourrait pas nier. Nous ne savons pas trop quoi faire avec cette vidéo. Nous espérons un déclic. Mais est-ce une bonne idée ?

J'ai clairement peur qu'elle se tue. Son cœur ne pourra pas supporter ça bien longtemps..... nous sommes dépassés. Il nous faut de l'aide. Mais quand même le médecin de famille ne nous croit pas..... nous n'avons même plus d'espoir.

Alors je jette une bouteille à la mer, en espérant que certains se reconnaissent. Certains ont peut-être traversé cela avant nous, et pourraient nous donner leur baguette magique ?

Je vous remercie tous d'avance.

4 RÉPONSES

patricem - 02/11/2018 à 14h02

Bonjour,

proche du coma éthylique, vous pouvez toujours appeler le SAMU. S'ils acceptent de venir et qu'elle se réveille aux urgences avec des médecins qui lui expliqueront que vu son taux d'alcoolémie, elle ne va pas durer longtemps, ça peut faire un coup...

Et il n'y a pas de baguette magique 😊 Il faut que cela vienne d'elle, le déclic, suite à un "choc" : licenciement, compagnon qui s'en va, blackout, résultat médical, autre...

Courage,

Patrice

Profil supprimé - 02/11/2018 à 17h34

Bonjour Patrice, merci pour votre réponse.

Ma petite sœur a téléphoné aux pompiers qui ont refusé de venir car ma mère était toujours consciente.

Je ne suis pas sûre que son licenciement lui fasse un déclic, car elle accuse toujours les autres et déforme parfois la réalité pour ne pas

assumer sa part de responsabilité.

Je pense vraiment que la vidéo peut lui faire un choc. C'est peut être à tenter...

Merci beaucoup.

Profil supprimé - 03/11/2018 à 11h57

Bonjour alsinn

Pour moi ma plus grande difficulté à été de trouver la bonne aide j'avais l'impression de me débattre dans le vide

Pour ta maman je pense que l'idée d'appeler le samu en cas de coma éthylique est raisonnable cela vous permettra d'ouvrir une "porte" pour trouver de l'aide

Ne resté pas seuls téléphoné alcool info services ça été mon premier contact pour tenir

Bon courage. Daniel

Profil supprimé - 17/11/2018 à 13h22

Bonjour,

Moi aussi je pense que vous devriez appelé ou par chat. Je l'ai fait, ça fait un bien fou. Ils pourront vous aider. Courage
